CHS du mardi 15 décembre 2020

Lycée Saint-John Perse - Pau

Fiche d'émargement

08 membres sont présents.

Ouverture et début de la CHSCT à 18h10.

M Drappier excuse M Devillebichot qui est remplacé par Mmes Moquet et Champeau.

La CHS se déroule dans les conditions normales de sa composition statutaire.

Présentation de l'ordre du jour

- Bilan de l'exercice incendie du 24 septembre 2020
- Bilan sur l'exercice PPMS Alerte Intrusion-Attentat du 15 octobre 2020.
- Point sur la mise en œuvre du protocole sanitaire – Evolutions possibles au regard du contexte.
- Programme annuel de prévention

- Questions diverses.

I. Bilan des exercices de mise en sûreté réalisés depuis le début de l'année.

Conformément aux préconisations académiques des exercices de mise en sûreté ont été mis en œuvre en début d'année.

- **Exercice « incendie »**.

  Jeudi 24 septembre 2020 un premier exercice d'évacuation « incendie » a été organisé à 09h40.
  Le temps d'évacuation a été relativement long. 4'45'' (préconisation de 3'). L'évacuation s'est effectuée dans le calme mais le temps de sortie des classes n'a pas été assez rapide.

  Lors de l'évacuation des fenêtres sont restées ouvertes et l'éclairage resté allumé dans de nombreuses salles. Il est également rappelé qu'il faut quitter la salle en fermant la porte sans la verrouiller.
  Quelques classes ont hésité sur le choix de la sortie de secours à utiliser.
  Les élèves se sont globalement rangés correctement autour du professeur. Il est cependant rappelé aux professeurs ou surveillants qu'ils doivent faire l'appel et venir rendre compte au chef d'établissement ou aux responsables de zones de regroupement (proviseure adjointe, DDFPT, gestionnaire) du nombre d'élèves du groupe et de ceux manquants à l'appel.
  Il est à noter qu'une élève en fauteuil roulant a pris l'ascenseur pendant l'évacuation contrairement aux consignes données pour les personnes à mobilité réduite. Une attention particulière devra être apportée à la lecture et à l'application des consignes pour PMR (Personne à mobilité réduite).
  M Pouguet précise que les points de rassemblement pour les élèves à mobilité réduite sont bien indiqués dans les cages d'escalier, ces consignes de mise en sûreté pour PMR avaient été validées par la commission de sécurité.
  Le système des portes coupe-feu n'a pas été testé.
  L'alarme du foyer, bâtiment indépendant, n'a pas été testée.

  Les points suivants devront mériter attention :
  - Un document résumant les missions des différents personnels de l'équipe de sécurité devra être élaboré.
  - - Un tableau synthétique devra être réalisé pour définir le schéma d'évacuation des salles.

- - Les consignes devront faire l'objet de rappels réguliers aux personnels
- La fermeture des portes coupe-feu devra être mis en œuvre
- Le système d'alarme du foyer devra être testé également.

Deux autres exercices seront organisés d'(ici la fin de l'année scolaire (1er et deuxième trimestre).
M Pouguer précise qu'une remise au norme complète du système SSI est prévue à l'été prochain.

- **Un exercice de mise en sûreté qui porte sur le thème l'intrusion-attentat.**

  Le 15 octobre entre 14h40 et 15h05 un exercice de mise en sécurité des élèves et personnels s'est déroulé au lycée. Cet exercice avait pour objet de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures en vue de commettre un acte terroriste ou violent.

  935 élèves et 74 personnels étaient présents dans l'établissement.
  Le système d'alerte avec message vocal « Alerte intrusion » a été peu audible dans presque tout l'établissement. Il est à noter que ce n'est pas le système d'alerte définitif qui a été utilisé. Une intervention technique a été réalisé depuis sur le dispositif qui fonctionne maintenant correctement. Très peu d'autres problèmes « techniques » ont été signalés (une serrure bloquée, une ou deux fenêtres non occultées, une porte qui ne ferme pas).
  Les élèves et adultes ont globalement bien suivi les consignes et pris l'exercice au sérieux. Seules trois salles (sur la cinquantaine occupée) n'avaient pas été fermées correctement. Seules trois ou quatre classes ont été bruyantes. Dès l'activation du signal d'alarme, les personnels et les élèves ont bien le réflexe de se mettre à l'abri en se confinant. Les élèves présents dans l'agora ou le préau ont été pris en charge par la vie scolaire (il est à noter que quatre d'entre eux ont été « oubliés »). Une vingtaine d'élèves avec une CPE ont choisi de s'échapper (ce sont ces élèves qui ont été entendus dans la cour par certains professeurs).

  Le recensement des adultes et élèves a été effectué de façon très satisfaisante avec les SMS ou Pronote (une situation). (Deux salles seulement n'ont pas transmis de SMS). Ce système permet d'établir rapidement une communication entre la cellule de crise et les différentes salles de confinement.

  Ainsi quelques points devront retenir notre attention :
  - Augmenter le volume du signal d'alarme et vérifier les hauts parleurs dans certaines zones de l'établissement. Le système a été réparé depuis.
  - L'absence de vidéosurveillance est gênante dans ce type d'exercice (surveillance des circulations extérieures pour suivre les élèves qui s'enfuient ou le déplacement d'intrus)
  - Outre la communication par SMS, envisager aussi l'utilisation de Pronote pour la communication notamment si la mise en sûreté doit durer.
  - Optimiser l'organisation pour le repérage des élèves situés dans l'agora et hors les salles de classe.
  - Donner une information sur la localisation des mallettes PPMS qui contiennent un kit de 1er secours.

  M Auria, représentant des personnels non enseignants, fait remarquer que l'exercice ne rend pas forcément compte de la réaction de chacun si une intrusion violente devait réellement se produire.

  Mme Meylan demande si tout le monde a bien accès à des points d'eau en cas de confinement prolongé. Aux RDC et 1er, il n'y a pas de réel problème puisque des sanitaires sont facilement accessibles. En revanche, il pourrait être judicieux de prévoir des bouteilles d'eau dans les mallettes PPMS des 2ème et 3ème étage.

  Un exercice de confinement supplémentaire pourra être réalisé avant la fin de l'année scolaire.

Arrivée de Mme Desclaux.

II. Point sur la mise en œuvre du protocole sanitaire

M Drappier rappelle qu'au regard de l'aggravation de l'épidémie de Covid-19, un renforcement du protocole a été demandé dans les lycées. Ainsi au-delà des mesures sanitaires qui avaient été déjà renforcées le 02 novembre lors du retour des congés de la Toussaint et mises en œuvre avec le protocole sanitaire appliqué au lycée, il a fallu préparer une nouvelle organisation du fonctionnement du lycée pour limiter les brassages et respecter au mieux la distanciation physique. Ainsi un plan de continuité rendant compte d'une nouvelle organisation pédagogique a été mis en place à compter du 16 novembre. Celui-ci repose sur l'organisation des cours en demi-classe avec une alternance travail en présentiel / travail en distanciel.

M Drappier explique que l'organisation retenue donne toute satisfaction sur le respect des règles sanitaires. Sur le plan pédagogique, il remercie les professeurs qui ont fait de gros efforts d'organisation pour s'adapter au nouveau fonctionnement. Il est à noter cependant un questionnement des parents sur le plan pédagogique par comparaison des choix mis en place dans d'autres établissements.
Un planning de sortie progressive de l'enseignement hybride début janvier sera mis en œuvre si la situation sanitaire le permet (le planning a été diffusé).
M Drappier remercie M Pouguet et l'ensemble des agents pour le travail réalisé, nettoyage des locaux, mise à disposition sans faille du gel hydroalcoolique…

III. Programme annuel de prévention des risques.

M Drappier indique que comme le prévoit la règlementation, un DUERP existe dans l'établissement. Il recense les risques potentiels observables dans l'établissement. Ce document unique doit notamment contribuer à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, lequel fixe la liste détaillée des mesures à prendre au cours de l'année à venir (mise en œuvre de formations, changement d'équipement, travaux…).

Il apparait que depuis deux ans la CHS ne s'est pas réunie dans l'établissement et que le DUER n'est pas à jour.

Un point est fait sur les dernières opérations menées dans l'établissement ; Il n'apparait de problème de sécurité important à régler de façon urgente. Certaines opérations ont été réalisées : Rebouchage d'un trou sous le préau, travaux de réparation du sol sur le parvis du lycée…
M Drappier remercie M Pouguet et son équipe pour leur efficacité et la mise en œuvre de réparations rapides en cas de problème.

M Auria, représentant des personnels non enseignants, s'interroge sur d'éventuels risques lors des manipulations des nouvelles fenêtres. M Pouguet répond que ces fenêtres sont effectivement difficiles à manipuler. Il y a plusieurs positions d'ouverture. Cependant, elles ne risquent pas de tomber puisqu'elles sont maintenues au moins par un gond et une équerre. Il faudrait que tous les utilisateurs soient formés à leur utilisation (démonstration ?).

M Drappier indique que la CHS effectuera cette année scolaire une visite de l'établissement pour repérer d'éventuelles situations problématiques. Le DUERP devra être par ailleurs être utilisé plus régulièrement.

Questions diverses.

M Drappier effectue une remarque sur les **travaux en cours** dans l'établissement :

- Chantier de remplacement des huisseries et fenêtres. Après avoir pris du retard en raison du confinement du printemps dernier, celui-ci a bien avancé. Les dernières interventions qui se dérouleront auront lieu principalement pendant les congés scolaires. Il remercie Mme Duten et M Pouguet pour la gestion des changements de salle qui ont permis au cours de se dérouler au mieux avec le minimum de nuisance
- Chantier de la salle de musculation, celui-ci est dans sa première phase. Celle-ci s'est passée correctement. Le chantier est bien sécurisé. Il n'y a pas d'impact pour le moment sur le fonctionnement de l'établissement.
- Deux autres chantiers sont en préparation : rénovation de la salle des professeurs et sécurisation au niveau du portail général de l'entrée de l'établissement (mise en place d'un tourniquet).
- Le remplacement d'un grillage en mauvais état côté due Jules Ferry est également prévu.
- -Travaux de rénovation du SSI.
- Nettoyage des toits terrasses avec réfection de certaines parties.

Les travaux les plus importants seront réalisés principalement pendant les vacances scolaires cet été.

Plan Vigipirate et contrôle des accès à l'entrée du lycée.
M Drappier rappelle que depuis le début de l'année et notamment depuis début novembre, le contrôle des accès et des sorties de l'établissement a été modifié. Il rappelle que très peu de contrôles étaient réalisés les années précédentes.
Pour garantir la sécurité des accès à l'établissement, les élèves ne peuvent rentrer qu'aux heures d'ouverture et de fermeture de la grille (horaire d'intercours) gérés par les assistants d'éducation. De plus un contrôle des identités (carte , pronote ou attestation de déplacement) est systématiquement pour rentrer dans l'établissement. Il remercie l'équipe vie scolaire pour son travail et les élèves de s'être globalement bien adaptés à ces nouvelles règles qui permettent au lycée d'être au plus proche du respect du plan Vigipirate.
Les travaux prévus au niveau du portail amélioreront encore la sécurité sur ce point.
Ce nouveau système a un effet rassurant et cadrant pour les personnels et les élèves.

Mme Meylan, représentante des personnels enseignants pose les questions suivantes :

- Les élèves peuvent-elles bénéficier de serviettes hygiéniques gratuites à l'infirmerie car il parait que ce n'était le cas, elles auraient été payantes les années précédentes ? M Drappier répond que si cela est bien le cas, ce n'est pas normal. Les élèves doivent pouvoir en bénéficier gratuitement en cas de nécessité.
- De même, des préservatifs sont-ils mis à disposition gratuitement ? Cela doit normalement être le cas aussi répond M Drappier ; Un point sera effectué avec l'infirmière scolaire sur ces deux sujets.

- Il serait bien que les élèves puissent bénéficier d'un accompagnement à l'éducation à la sexualité ; M Drappier répond que des actions peuvent être mises en place dans le cadre du CESC qu'il faudra réinstaller car celui-ci ne semble pas avoir fonctionné depuis plusieurs années. Ds actions d'éducation à la sexualité, aux relations filles garçons et plus généralement à la santé et à la citoyenneté doivent être proposées pour répondre aux problématiques des élèves.

- Les professeurs souhaitent se former aux premiers secours. M Drappier se dit très favorable. Il encouragera les enseignants à se former (stages académiques). Il précise qu'il serait intéressant d'avoir des professeurs formateurs dans l'établissement qui puissent ensuite former leurs collègues et/ou les élèves qui ne l'auraient pas été au collège.
- MM Pouguet et Auria précisent que pour les agents ces formations ne sont plus systématiques. La Région n'assure plus que des recyclages et mises à jour.
- Mme Champeau indique qu'elle est formatrice mais qu'en ce moment, depuis l'épidémie de Covid il n'y a plus de formations car celles-ci ne sont pas compatibles avec les gestes barrières.

- Il est demandé ensuite si le lycée est doté d'un défibrillateur. M Pouguet répond qu'il n'y en pas au lycée et qu'en cas de besoin, il faut se rendre à l'école d'ingénieur en face du lycée qui en possède un. M Drappier s'étonne de cela et indique qu'il faudra que le lycée s'équipe rapidement.

La séance est levée à19h25.

JC Drappier